

là bientôt la formation d'un dialecte nouveau, le syrochaldéen, mélange du chaldéen et du syriaque avec l'ancien hébreu. C'est sans doute en cet idiome que fut écrit le premier livre des Machabées. Au temps de Notre-Seigneur, le syrochaldéen était la langue ordinaire, le seul hébreu usité pour lors en Palestine ¹, celui qui fut employé, avec le grec et le latin, dans l'inscription de la croix ², celui auquel appartiennent tous les mots prononcés littéralement par Notre-Seigneur, ou cités dans l'Évangile comme originaux : *Boanergès, Ephpheta, Tabitha cumi, Eli, Eli, lamma sabbactani, Rabboni, Barjona, Golgotha, Haceldama, etc.* ³. Une preuve qu'à Jérusalem on parlait généralement cet idiome, c'est ce qui est dit dans les Actes que S. Paul, voulant haranguer le peuple de Jérusalem, le fit en hébreu ⁴. Josèphe rapporte aussi qu'à l'époque du siège, il parla lui-même aux Juifs en hébreu. Il ajoute qu'il n'a appris le grec qu'assez tard, et qu'ayant composé son histoire dans sa langue maternelle, il eut ensuite à la traduire en grec ⁵.

58. — L'Évangile selon les Hébreux, dont parlent les Pères et qui a subsisté jusqu'au cinquième siècle, est-il l'original syrochaldéen de saint Matthieu ?

C'est le sentiment de la plupart des auteurs ecclésiastiques que l'Évangile selon les Hébreux a pour origine le texte syrochaldéen de S. Matthieu. Au temps de S. Jérôme, on disait indifféremment *Évangile hébreu de S. Matthieu* ou *Évangile selon les Hébreux* ⁶. Mais, à en juger par la peine qu'a prise ce saint docteur d'en faire une traduction en grec et en latin ⁷, et par les fragments de ce livre recueillis dans ses écrits ⁸, dans ceux d'Origène, d'Eusèbe, de S. Epiphane, etc., ⁹, l'Évangile selon les Hébreux différerait déjà notablement de notre premier évangile. Ces différences consistaient

¹ Act., I, 19. — ² Joan., XIX, 20. — ³ *Supra*, n. 11. — ⁴ Act., XXI, 40; XXII, 2. Cf. XXVI, 14. — ⁵ Joseph., *B. J.*, V, IX, 2; VI, II, 1; *A. J.*, XX, XI, 2. — ⁶ Patrizi, *de Evang.*, l. I, c. I, q. 7, a. 102. — ⁷ S. Hieron., *de Vir. illust.*, 2, 3, 36; *In Matt.*, XII, 13; XXIII, 35. — ⁸ *In Matt.*, XXVII, 9, 10, 15; *In Ep. ad Eph.*, v, 5; *Epist. XX, ad Damas.* — ⁹ Hilgenfeld, *Nov. Test. extra can. receptum.*

non dans la substitution d'un mot ou d'une tournure à une tournure ou à un mot équivalent, mais dans des lacunes, des additions, des modifications importantes. D'où venait cette altération ? S. Epiphane en indique sans doute l'origine et la raison lorsqu'il dit que l'Évangile hébreu était à l'usage de deux sectes de judaïsants, les Nazaréens et les Ebionites ¹. Il est vraisemblable que ces hérétiques, assez peu éclairés, qui voulaient être à la fois chrétiens et juifs, et qui aboutirent à n'être plus ni l'un ni l'autre, dit S. Augustin ², avaient cherché à mettre leurs écritures en harmonie avec leurs principes et, par ce motif, corrompu le texte de S. Matthieu. On explique ainsi tout à la fois l'estime de certains Pères pour l'Évangile hébreu, la défiance que cet Évangile inspire à d'autres ³, les différences qu'il présente avec celui de S. Matthieu, et enfin le désaveu que l'Église en a fait, et sa disparition au cinquième siècle.

59. — Les textes de l'Ancien Testament, cités par saint Matthieu, sont-ils tirés de l'hébreu ou des Septante, et ont-ils toujours, dans son Évangile, leur vrai sens littéral et spirituel ?

I. Dans les endroits où les Septante sont conformes à l'hébreu, les citations de S. Matthieu semblent empruntées aux Septante; mais dans ceux où ils s'écartent du texte original, on observe que l'évangéliste s'attache à l'hébreu, encore qu'il ne le cite pas toujours littéralement : I, 23; II, 6, 15, 18, 23; IV, 15, 16; VIII, 17; XII, 17-21; XIII, 14-35; XXI, 14; XXVII, 9-10.

II. Plusieurs croient reconnaître en S. Matthieu des citations accommodatives ou de pur agrément; par exemple, II, 18; VII, 23; XIII, 35. Mais ce serait une erreur de prétendre que c'est le grand nombre et surtout qu'il n'y en a pas d'autres. Ainsi, lorsque l'évangéliste cite un passage à l'appui d'une vérité, par exemple, I, 23; XXI, 42, on ne peut douter qu'il n'allègue la pensée de l'Esprit saint et le sens véritable du passage.

¹ S. Epiph., *Hæres.*, XXIX, 7-9, et XXX, 3, 13. Cf. S. Iren., I, XXVI, 2; Euseb., *H. E.*, VI, 17. — ² S. Aug., *Ad Hieron.* LXXXII, 15. — ³ Orig., *In Matt.* XIX, 19. Cf. S. Hier., *Cont. Pelag.* III, 2.

60. — Pourquoi un grand nombre de rationalistes ont-ils prétendu que cet Évangile a eu pour auteur un ébionite, un écrivain juédaique et antipaulinien ?

Ils en donnent plusieurs raisons : — 1° Cet Évangile s'adresse aux Juifs d'une manière spéciale, sinon exclusive. — 2° Il affecte, à leur avis, de relever S. Pierre, le principal représentant du nationalisme juif. — 3° Il présente Jésus-Christ moins comme le Sauveur du genre humain que comme le Messie promis à la maison d'Israël. — 4° Enfin il recueille avec une sollicitude particulière toutes les paroles favorables aux compatriotes de l'auteur, ou de nature à leur plaire, v, 17-20; vii, 6; x, 5, 6, 23; xv, 24, 26.

Ces docteurs ne font pas attention que les autres évangiles, qu'ils disent universalistes, contiennent les paroles mêmes qui leur semblent ébionites en S. Matthieu, ou d'autres équivalentes¹. Quant aux passages du premier évangile qui prèteraient à des inductions tout opposées : ii, 1; iii, 9; v, 21, 27; viii, 10-12; ix, 13, 16, 17; xi, 13; xii, 1-13; xv, 11, 16-20, 28; xix, 8; xx, 1-16; xxi, 43; xxii, 37-40; xxiii, 23-36; xxiv, 2, 14; xxviii, 18-19, etc., ils affectent de ne pas les voir ou de n'en pas tenir compte.

Il faut pourtant observer qu'aujourd'hui les critiques rationalistes semblent avoir changé d'avis sur ce sujet². D'après leurs publications les plus récentes, ou S. Matthieu n'a jamais été ébionite, comme le prétendait Baur, ou bien on a revu et modifié son livre de manière à en dissimuler l'esprit primitif.

2° SAINT MARC.

Saint Marc diffère-t-il de Jean Marc ? — Caractères et indices d'authenticité du second Évangile. — Est-il le premier en date ?

61. — Saint Marc l'évangéliste est-il le même que Jean Marc, parent de Barnabé³.

Bien des savants distinguent S. Marc, l'évangéliste, de Jean Marc, parent de Barnabé. Le Bréviaire romain ne

¹ Cf. Marc., vii, 26-28; Joan., iv, 22, etc. — ² M. Renan, *Les Évangiles*. — ³ Act., xii, 12; xv, 37.

tranche pas la question¹; mais communément on admet l'identité. D'après les Actes, Jean Marc était lié avec S. Pierre avant de se lier avec S. Paul. C'est chez la mère de ce disciple que le prince des Apôtres, au sortir de la prison d'Hérode, trouve les chrétiens réunis². Cette circonstance fait supposer que Jean Marc n'était pas sans fortune, ni probablement sans instruction. Il est vraisemblable que S. Pierre l'aura pris pour son interprète, selon le mot du prêtre Jean, dans Papias³, ou plutôt pour son secrétaire, comme le dit S. Jérôme⁴, après que ce jeune disciple se fut séparé de S. Paul⁵. De là le nom d'*Évangile de Pierre* donné par Tertullien à sa composition⁶. S'il n'est pas nommé Jean, mais simplement Marc, comme évangéliste et compagnon de S. Pierre, c'est sans doute qu'il avait pris ce nom latin, comme Saul prit celui de Paul, en entrant dans l'empire, et qu'il n'était pas connu autrement à Rome et parmi les Gentils⁷. Il a pu aller en Egypte quelques années après la venue de S. Pierre à Rome, y fonder l'Église d'Alexandrie⁸, puis se retrouver à Rome pendant la première captivité de S. Paul et à Ephèse pendant la seconde⁹. S. Pierre l'appelle son fils¹⁰. L'Évangile de S. Marc, composé peu de temps après celui de S. Matthieu, dut être présenté à l'Église par le Prince des Apôtres comme objet de foi et livre inspiré¹¹.

¹ 25 avril. — ² Act., xii, 12. Cf. xiii, 5, 13. — ³ Euseb., *H. E.*, iii, 39; vi, 25. Cf. I Cor., xiv, 5. Tert., *Cont. Marc.*, iv, 5. — ⁴ S. Hier., *Epist.* cxx, q. 11; Euseb., *Démonst. Evang.*, iii, 5. — ⁵ Act., xv, 39. Cf. S. Thom., 2^a 2^e, q. 176, a. 1, ad l. *Infra*, n. 535. — ⁶ Tert., *Cont. Marc.*, iv, 5. — ⁷ Cf. Act., xv, 39, et Col., iv, 10. — ⁸ Euseb., *H. E.*, i, 16; ii, 24. Il est certain que le christianisme s'établit de bonne heure en cette ville; car au second siècle, les chrétiens y avaient déjà une école florissante et des docteurs renommés. — ⁹ Cf. Col. iv, 10; II Tim., iv, 11. — ¹⁰ I Pet., v, 13. — ¹¹ Ann. 46-50. Euseb., *H. E.*, ii, 15; iii, 24; vi, 14. *Supra*, n. 42. Comme S. Marc passe sous silence l'enfance et la jeunesse de Notre Seigneur, si l'on divise le second évangile comme le premier, on aura trois parties bien distinctes : la vie publique du Sauveur, i-x; sa vie souffrante, xi-xv; sa vie glorieuse, xvi.

62. — Les particularités du second évangile n'en désignent-elles pas l'auteur ?

Si l'on s'en rapporte aux caractères de sa composition, l'auteur du second évangile était contemporain des Apôtres, disciple de S. Pierre, originaire de Judée aussi bien que son Maître; il a écrit pour les Gentils, spécialement pour les Romains, sans autre souci que d'unir l'exactitude et la précision à la brièveté et à la simplicité.

1° *L'auteur était contemporain des Apôtres.* — Ses récits sont vifs, précis, circonstanciés, comme devaient l'être ceux des témoins oculaires de la vie du Sauveur. Il ne néglige aucun détail. Il indique nettement les moindres particularités de temps¹, de lieux², de nombre³, de personnes⁴, d'attitude⁵, de disposition⁶. Par exemple, il remarque que Jaïre était chef de synagogue, v, 22, que la femme du pays de Chanaan était une grecque syrophénicienne, vii, 26, que l'aveugle de Jéricho s'appelait Bartimée, *filis de Timée*, x, 46, que le crime de Barabbas était le meurtre, xv, 7, que Joseph d'Arimathie était membre du sanhédrin, et Simon de Cyrène père d'Alexandre et de Rufus, xv, 21, 43. Il rapporte même en langue syrochaldéenne plusieurs paroles de Notre Seigneur⁷.

2° *Il était particulièrement attaché à S. Pierre.* — Il expose avec la plus grande précision les faits qui concernent cet Apôtre, ceux dont il a été l'auteur ou le témoin⁸. Là où les autres évangélistes nomment les Apôtres en général, S. Marc désigne S. Pierre séparément et tout d'abord, par exemple dans la guérison de sa belle-mère, dont il indique le jour, i, 29, 36, dans la résurrection de la fille de Jaïre, v, 37, 38, dans la prédiction de la ruine de Jérusalem, xiii, 3, dans les recommandations du Sauveur ressuscité, xvi, 7. Une

¹ Marc., i, 35, 56; iv, 33; vi, 2; xi, 11, 19; xv, 25; xvi, 2. — ² Marc., ii, 13; iii, 7; iv, 1; v, 20; vii, 31; xi, 21; xii, 41; xiii, 3; xiv, 66; xv, 40; xvi, 5, 7. — ³ Cf. v, 13; vi, 7, 40; xiv, 30. — ⁴ Cf. i, 29, 36; iii, 22; xii, 13; xv, 21. — ⁵ Cf. iii, 5, 34; v, 32; ix, 34, 35; x, 16, 23, 32; xi, 11. — ⁶ Cf. iii, 5; vi, 14; viii, 12; x, 14, 21. — ⁷ *Supra*, n. 11. — ⁸ Cf. i, 16; xiii, 3; xvi, 7, etc.

autre remarque, faite par S. Chrysostome, c'est qu'il nomme S. Pierre dans les circonstances les plus propres à l'humilier, quand Notre Seigneur lui dit : *Vade retro, Satana*, viii, 33, quand il s'endort au Jardin des Olives, xiv, 37; quand il renie son Maître, xiv, 68, 72; tandis qu'il ne dit rien de sa marche sur les eaux près de Tibériade, Matth., xiv, 28-31, ni des prérogatives que Notre Seigneur lui accorde en récompense de sa foi et de son amour¹. Du reste, S. Marc rapporte les actions de Notre Seigneur avec plus de soin que ses discours, et il semble surtout frappé de l'empire qu'il exerçait sur les possédés². En le distinguant de S. Matthieu, ce trait lui donne un rapport de plus avec S. Pierre, qui s'attache à la pratique et qui résume la vie de l'Homme-Dieu en ce peu de mots : « Il a passé en faisant le bien et en guérissant tous ceux que le démon tourmentait³. »

3° *On reconnaît un Juif d'origine,* — à ses nombreux hébraïsmes, à ses citations syrochaldéennes, ii, 9; iii, 17; v, 41; vii, 11, 34; x, 46; xiv, 36; xv, 34, etc., et à la connaissance qu'il montre des usages de la Judée, v, 3; vii, 2-4, 11; xiii, 3; xiv, 12; xv, 42, etc.

4° *Il destinait son écrit aux Gentils et spécialement aux Romains.* — C'est la principale raison pour laquelle il s'appuie rarement sur l'Ancien Testament et ne le cite presque pas. Il n'appelle pas le Sauveur Fils de David, mais Fils de l'Homme. Il omet les généalogies et l'adoration des Mages, qui devaient paraître plus honorable pour les Juifs que pour les Gentils; il ne nomme pas une seule fois la Loi; il ne dit pas *l'abomination dans le sanctuaire*⁴, mais *ubi non debet*, xiii, 14. Dans le récit de la Passion, il passe sous silence le voile du temple déchiré, le tremblement de terre, et le brisement de la pierre, qui ne se pouvaient constater qu'à Jérusalem.

¹ Cf. Matth., xvi, 17-19; Luc., xxii, 31, 32; Joan., xxi, 17, 15. Non solum magistri delictum non occultavit, sed exquisitius etiam quam ceteri conscripsit. Hoc ab ipso magistro Petrus didicerat : discipulus enim Petri fuit. S. Chrys., *In Matt. Hom.*, lxxxv. Cf. *Recogn. Clem.*, ii, 1. — ² Marc., i, 23, 27, 32, 34, 39; iii, 11, 15; v, 1, 15; vi, 13; vii, 29; ix, 16, 25; xvi, 9, 17. — ³ Act., x, 38. — ⁴ Matth., xxiv, 15.

Il explique les usages juifs, dont il fait mention, VII, 2-4; XIV, 12; XV, 6, 42, etc., et traduit les termes araméens qu'il insère dans son récit, III, 17; V, 41; VII, 34; X, 46; XII, 42; XIV, 36; XV, 22, 34, 42, tandis qu'il n'explique aucune des expressions latines qu'il fait entrer dans ses phrases grecques, *δραχμῶν*, VI, 37; *κεντηριῶν*, XV, 39, 44, 45; *κηρσός*, XII, 14; *κοδραντής*, XII, 42; *κραβάτος*, II, 9; *ξέστης*, VII, 4, 8; *λεγεῶν*, V, 9, 15; *πραιτωριον*, XV, 16; *φλαγγελλῶν*, XV, 15; *σπεκουλατωρ*, VI, 27, etc. Il prend soin de dire que le Jourdain est un fleuve, I, 5, et que le mont des Oliviers est en face du temple, XIII, 3. Il avertit que les Sadducéens ne croient pas à la résurrection, XII, 18; que les Pharisiens jeûnent fréquemment, II, 18; que les Juifs immolent l'agneau pascal le premier jour des Azymes, XIV, 12; qu'ils sont en possession de remettre en liberté un prisonnier à Pâques, XV, 6, etc. Les quatre paraboles qu'il reproduit ont rapport à la prédication de l'Évangile, à l'établissement de l'Église et à la vocation des Gentils. Enfin il désigne Alexandre et Rufus comme fils de Simon de Cyrène, XV, 21, et l'on sait par S. Paul qu'ils étaient venus s'établir à Rome¹.

5° *Cet écrit est rédigé comme un simple mémorial.* — On n'y remarque aucune tendance spéciale, soit apologétique, soit polémique. S. Jérôme dit que S. Marc n'a fait qu'un abrégé de l'Évangile², Papias qu'il s'est borné à mettre par écrit les prédications de S. Pierre³. S. Augustin l'appelle *pedissequus Matthæi*⁴ et Bossuet *le plus divin* des abrégés⁵. Cependant S. Marc ne se borne pas à résumer, ou bien ce qu'il résume est plutôt l'histoire du Sauveur que le livre de S. Matthieu. En certains endroits, il change l'ordre

¹ Rom., XVI, 13. — ² Breve scripsit evangelium, S. Hieron., *de Vir. illust.*, VIII. Cum solo Joanne nihil dixit, solus ipse per pauca, cum solo Luca pauciora, cum Matthæo vero plurima et multa pene totidem atque ipsis verbis, sive cum solo sive cum cæteris consonante. S. Aug., *De consens. evangel.*, I, 4. — ³ Euseb., *H. E.*, II, 15. Imitatus magistri sui Petri verborum paucitatem, uti Lucas Pauli ubertatem loquendi. S. Chrys., *In Matth.*, Hom. IV. — ⁴ *De cons. evang.*, I, 4. — ⁵ II Mac., II, 24-27.

suivi par son devancier; en d'autres, il rafraîchit ses tableaux en les complétant par de nouveaux traits; par exemple, dans la guérison de l'hémorroïsse, V, 25, 29, 32, dans la délivrance des possédés Geraséniens, V, 4, 18, 19, dans le récit de la mort de S. Jean-Baptiste, VI, 20, 29. Encore qu'il n'ait pas plus de 27 versets dont on ne trouve pas l'équivalent dans S. Matthieu ou dans S. Luc, on lui doit cependant une petite parabole, IV, 26-29, deux guérisons miraculeuses, celles du sourd-muet de la Décapole, VII, 32-35, et de l'aveugle de Bethsaïde, VIII, 22-26; et un des incidents de l'arrestation du Sauveur, auquel l'évangéliste semble ne pas être étranger, XIV, 51, 52.

6° *Pour le style*, S. Marc est net, précis, serré, mais sec et négligé. — Il aime à employer dans ses récits le langage direct, IV, 39; V, 8-9, 12; VI, 2, 3, 31; IX, 25; XII, 6, et à remplacer le passé par le présent, I, 40; II, 3, 10, 17; XI, 4; XIV, 43, 66. Il répète souvent les mêmes idées et les mêmes termes, soit à dessein pour en renforcer le sens, I, 45; II, 27, 28; III, 26; IV, 8; VII, 12, *græce*; XIV, 68, soit par négligence, I, 42; II, 18, 22, 25; VIII, 15¹, comme *καί, et*, qui reparaît à tout moment, *πάλιν, rursum, iterum*, et *εὐθεως, statim*, qu'on trouve neuf fois dans le premier chapitre. On cite encore parmi ses expressions favorites, *cœpit, immundus spiritus, interrogare, prædicare, comminari*, etc.

Ainsi les caractères intrinsèques du second évangile justifient pleinement la croyance de l'Église sur l'origine de ce livre. Elle est d'ailleurs appuyée sur les témoignages les plus décisifs et les plus formels. Nous avons cité ailleurs les premières versions, le canon de Muratori, les maîtres de Papias², S. Justin³, S. Irénée⁴, Clément d'Alexandrie⁵, etc.

¹ Cf. Marc., II, 19, 20, 27; III, 1, 3; IV, 15; V, 41, 42; VI, 17, 18; X, 13; XIV, 66, 67. — ² Euseb., *H. E.*, III, 39. — ³ Cf. *Dial. cum Tryph.*, CVI; Marc., III, 17. — ⁴ Euseb., *H. E.*, V, 8. — ⁵ *Ibid.*, VI, 14. *Supra*, n. 24.

63. — D'après certains critiques, n'est-ce pas saint Marc qui aurait écrit le premier la vie du Sauveur, et ne serait-ce pas à la fin du premier siècle, seulement, que notre premier Évangile aurait été publié sous le nom de S. Matthieu ?

Un certain nombre de rationalistes¹ attribuent aujourd'hui à l'Évangile de S. Marc la priorité d'origine. En cela, ils sont forcés de rompre avec Baur, d'après lequel l'Évangile le plus ancien devrait être plus que tout autre imprégné de l'esprit judaïsant, personnifié dans S. Pierre²; mais ils ont l'avantage de mettre en question l'authenticité de S. Matthieu, et par ce moyen de contester à l'Église l'autorité d'un témoin oculaire des faits évangéliques, de jeter du doute sur les principales prédictions du Sauveur³ et de gagner du temps pour l'éclosion de leurs mythes ou légendes. L'intérêt du parti explique donc ce sentiment. Ce n'en est pas moins un paradoxe opposé à toutes les vraisemblances, et démenti par tous les témoignages.

I. *Ce sentiment est contraire à toute vraisemblance.* — 1° C'est aux Hébreux que le christianisme fut d'abord prêché; c'est dans la Judée que se formèrent les premières églises; c'est là plus tôt qu'ailleurs qu'on dut avoir l'idée et sentir le besoin d'un évangile écrit. Il y a donc lieu de croire que le premier évangile n'a pas été fait à Rome pour les Romains, mais, comme on l'a toujours dit, en Judée et pour les Juifs. — 2° On n'a pas attribué à S. Pierre l'Évangile de S. Marc, ni à S. Paul celui de S. Luc, malgré la part prise à chacun de ces ouvrages par l'un et par l'autre de ces apôtres: comment donc admettre ce qu'on suppose ici, qu'on ait attribué unanimement à S. Matthieu un écrit composé longtemps après lui, et auquel il n'aurait coopéré en aucune manière? On prétend que le faussaire a usurpé ce nom pour donner crédit à son ouvrage. Mais comment a-t-il pu tromper toute l'Église? D'ailleurs, ce n'est pas le nom de Matthieu le publicain que devait prendre l'auteur d'un livre

¹ Wolkmar, Wille, Renan, *Les Évangiles*, 1877. — ² *Supra*, n. 21. — ³ *Infra*, n. 257.

écrit pour les Juifs: c'était celui de Jacques, l'évêque de Jérusalem, ou celui de Pierre, l'apôtre de l'ancien peuple. Dira-t-on que S. Matthieu avait fourni le fond de cette composition dans un Évangile hébreu primitif? Alors la difficulté se double. Comment a-t-on pu répudier cet évangile authentique, ouvrage d'un Apôtre et le plus ancien de tous, et lui substituer celui d'un inconnu, d'un faussaire, sans que personne ait aperçu la fraude ou crié à l'imposture? — 3° Si l'on renvoie ainsi la rédaction du premier évangile à la fin du premier siècle, ses caractères intrinsèques, aussi bien que sa diffusion par toute l'Église dès cette époque, sont des faits inexplicables. — Comment croire en effet qu'après la ruine du temple et la dispersion du peuple juif, on ait encore composé un évangile spécial pour les Hébreux; qu'on l'ait écrit dans leur langue ou du moins conformément à leurs usages; qu'on y ait parlé de la *cité sainte* ¹, qu'on se soit arrêté à en prédire la ruine en même temps que la fin du monde², à montrer les Pharisiens en possession des honneurs, à stigmatiser leurs défauts³? On ne voit pas cela dans S. Jean. — D'un autre côté, il suffit de la moindre notion des premiers auteurs ecclésiastiques pour être convaincu que S. Matthieu leur était connu. On le trouve cité dès l'origine, et sans comparaison plus que les autres évangélistes ensemble. Ainsi, en S. Barnabé, il l'est trois fois et il l'est seul. En S. Clément, trois textes sur six sont de lui; en S. Ignace, c'est cinq textes sur six; en S. Polycarpe, six sur sept; en S. Justin, cinquante sur soixante-cinq, etc. Pourquoi S. Matthieu serait-il le plus cité, s'il n'avait pas été le plus répandu; et comment aurait-il été le plus répandu s'il n'avait pas été le plus ancien, surtout s'il n'était pas antérieur à S. Luc, s'il n'avait été publié qu'à la fin du siècle, s'il était encore inconnu à Rome en 97, comme on le prétend?

II. *Ce sentiment a de plus contre lui la tradition la plus expresse et la plus universelle.* — Les Pères et les écrivains ecclésiastiques, à commencer par les plus anciens, les maîtres

¹ Matth., IV, 5; V, 35; XXIV 15; XXVII, 1, 53. — ² Matth., XXIV, 2-34. — ³ Matth., XXIII, 2, 3, 5, 15, 16, 18, 21, 23, 27, 29, 34.

de Papias ¹, S. Irénée ², Clément d'Alexandrie ³, Origène ⁴, S. Epiphane ⁵, Eusèbe ⁶, S. Cyrille de Jérusalem ⁷, S. Chrysostome ⁸, S. Jérôme ⁹, S. Augustin ¹⁰, affirment expressément que l'auteur de notre premier évangile est S. Matthieu, qu'il l'a écrit en hébreu, dans la Judée, avant d'aller prêcher la foi chez les nations, par conséquent que son livre est le plus ancien de ceux du Nouveau Testament. Contre un témoignage aussi positif et aussi universel, contre la tradition tout entière, aucune conjecture, aucun système, aucune habileté ne saurait prévaloir. Il s'agit d'un fait public qui intéressait l'Eglise au plus haut degré : il est impossible qu'elle n'en ait pas gardé un fidèle souvenir. La tradition, en effet, est unanime et remonte jusqu'aux Apôtres. En 210, Origène énumérant nos quatre évangiles, et plaçant S. Matthieu avant tous les autres, invoque, en faveur de leur authenticité, le témoignage de l'Eglise de Dieu répandue par toute la terre ¹¹. — D'ailleurs celui de l'Eglise romaine suffirait ici à lui seul. Evidemment, si le plus ancien évangile avait paru à Rome, s'il avait été composé en faveur de l'Eglise de Rome, sous l'influence et la direction de S. Pierre, cette Eglise n'aurait pas manqué de publier un fait si important et si glorieux pour elle. Jamais elle ne l'aurait oublié; jamais elle n'aurait eu l'idée d'attribuer la priorité d'origine à un autre évangile composé pour les Juifs, trente ans plus tard, par un faussaire inconnu; jamais elle ne lui aurait donné la première place dans ses recueils et ses catalogues; jamais enfin elle n'aurait souffert qu'on appelât S. Marc un imitateur ou un abrégiateur de S. Matthieu ¹², de celui à qui il aurait, au contraire, servi de modèle et fourni ses plus précieux matériaux.

Il est donc hors de doute que l'Évangile de S. Matthieu est antérieur à celui de S. Marc.

¹ Euseb., *H. E.*, III, 39. — ² *Adv. Hæres.*, III, 1; *Fragm.* XXIX. — ³ Euseb., *H. E.*, VI, 14. — ⁴ *In Jos.*, Hom. VII, 1; *in Matth.*, I, Cf. Euseb., *H. E.*, VI, 25. — ⁵ *Hæres.*, LI, 5-7. — ⁶ *H. E.*, III, 24. — ⁷ *Catech.*, XIV, 15. — ⁸ *In Matth.*, hom. III. — ⁹ *In Matth.*, præf; *de Vir. illust.*, III. — ¹⁰ *De consensu evang.*, I, 2. — ¹¹ *In Matth.*, I. — ¹² Pedissequus et breviator Matthæi. S. Aug., *De cons. evang.*, I, 4.

3° SAINT LUC.

Date du troisième évangile. — Sur quels renseignements a-t-il été écrit? — Marques d'authenticité. — Ses premiers chapitres. — Son opposition prétendue à saint Matthieu.

64. — Date du troisième évangile.

Tous les auteurs ecclésiastiques, sauf Clément d'Alexandrie ¹, attestent que cet évangile a paru après celui de S. Marc, et qu'il vient en troisième lieu. L'auteur dit lui-même qu'il n'est pas le premier qui ait essayé d'écrire la Vie du Sauveur ². Ailleurs, il nous apprend qu'il a publié son évangile avant d'écrire les Actes des Apôtres ³. Or, le livre des Actes a été terminé, suivant toutes les apparences, en l'an 62 ou 63, époque à laquelle son récit s'arrête brusquement. Il est donc probable que le troisième évangile a été écrit entre l'an 55 et l'an 60, une huitaine d'années après celui de S. Marc, une quinzaine après celui de S. Matthieu. A cette date le Christianisme était déjà établi dans beaucoup de contrées de l'empire, mais, comme nous l'avons fait observer, la plupart des Apôtres étaient encore en vie ⁴.

On peut distinguer dans l'Évangile de S. Luc les trois parties que nous avons signalées dans la Vie de Notre Seigneur: — 1° Ses premières années ou sa vie cachée, I-II. — 2° Sa vie publique ou sa prédication en Galilée, III-IX, et en Judée, X-XIX. — 3° Ses derniers mystères, XX-XXIV.

65. — Comment saint Luc a-t-il pu connaître naturellement les faits qu'il rapporte?

S. Luc n'avait pas connu Notre Seigneur, ni observé par lui-même les faits évangéliques ⁵; mais il avait à sa disposition les écrits des deux premiers évangélistes, qui pouvaient le guider dans la plupart de ses récits. Quant aux faits qu'il rapporte seul, et aux circonstances qu'il ajoute aux récits de ses devanciers, il a eu pour s'en assurer diverses autorités:

1° S. Paul, si bien instruit de tout ce qui concernait le Sau-

¹ Euseb., *H. E.*, III, 24; VI, 14. — ² *Luc.*, I, 1. — ³ *Act.*, I, 1. — ⁴ *Supra*, n. 25. — ⁵ Canon de Muratori.

veur, soit par ses révélations ¹, soit par les rapports des premiers disciples ². On sait que S. Luc a longtemps vécu avec l'Apôtre ³, qu'il l'a suivi dans la plus grande partie de ses missions ⁴. Les premiers chrétiens étaient si persuadés de la part que S. Paul avait prise à la composition du troisième évangile, qu'ils lui en faisaient honneur, et que Tertullien l'appelle *illuminator Lucæ* ⁵.

2° Plusieurs personnages apostoliques ⁶ : S. Barnabé, l'un des premiers lévites convertis qui fonda l'Eglise d'Antioche, où S. Luc reçut la première connaissance de la doctrine chrétienne ⁷; S. Philippe, diacre de Césarée ⁸; S. Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem ⁹; S. Pierre et les autres Apôtres ¹⁰, avec lesquels S. Luc fut en rapport ¹¹.

3° La sainte Vierge et les parents de S. Jean-Baptiste. C'est à cette dernière source qu'a dû être puisé en particulier le récit des faits qui ont précédé la naissance du Sauveur ¹², récit dont la couleur toute hébraïque contraste avec le prologue de l'Évangile ¹³. Aussi S. Luc atteste-t-il qu'il a remonté jusqu'aux origines, I, 3, 8, et fait-il remarquer à deux reprises que la Mère de Dieu conservait dans son cœur le souvenir de tout ce qu'elle voyait et entendait, II, 19, 51.

66. — Que trouve-t-on de particulier dans le troisième évangile ?

Le troisième évangile offre des marques très nombreuses d'authenticité. On sait que S. Luc était médecin ¹⁴, qu'il était Gentil d'origine ¹⁵, qu'il fut disciple de S. Paul, qu'il se consacra comme son maître à la conversion des Gentils ¹⁶, enfin qu'après avoir écrit son évangile, il a composé les Actes des

¹ Act., IX, 16; II Cor., IV, 9; Gal., I, 12; Eph., III, 4. — ² Act., IX, 19. — ³ Col., IV, 14; II Tim., IV, 9-12; Philem., 24. — ⁴ Act., XVI, 10; XX, 5; XXVIII, 7, 16. — ⁵ Euseb., *H. E.*, III, 4. Tert., *Adv. Marc.*, IV, 2, 4. — ⁶ Qui ministri fuerunt sermonis, Luc., I, 2. — ⁷ Cf. Act., XI, 20-24; Col., IV, 14; Euseb., *H. E.*, III, 4. — ⁸ Act., XXI, 8. — ⁹ Act., XXI, 18. — ¹⁰ Gal., II. — ¹¹ S. Hieron., *de Vir. illust.*, 7. — ¹² Luc., I, 5-11, 39. — ¹³ Luc., I, 1-4. — ¹⁴ Col., IV, 14. Bis medicus Lucas, prius arte, deinde loquela. (S. Paulin. *Carm.*, XXIV.) — ¹⁵ Cf. Col., IV, 10, 11, 14; Act., I, 19. — ¹⁶ Act., XVI, 10, etc.; II Tim., IV, 11; Philem., 24, etc.

Apôtres ¹. Or, ces particularités, ces habitudes d'esprit, ces dispositions se reflètent d'une manière visible dans le troisième évangile.

1° On reconnaît dans l'auteur une certaine culture littéraire.

— Cet évangile a plus qu'aucun autre la forme de l'histoire.

— Il commence par un prologue, suivant l'usage des Grecs que suit aussi Josèphe, et par une dédicace à un Théophile qu'il nomme Excellence, ou excellent, *καταστει*, *optime* ². Ce Théophile pourrait être un chrétien de Rome ou d'Achaïe, honoré d'un emploi civil. Ce pourrait bien être aussi, comme le pense Origène et comme on en trouve des exemples vers cette époque ³, un personnage fictif, représentant tous les fidèles désireux de servir et d'aimer Dieu. *Si Deum diligis, ad te scriptum est*, dit S. Ambroise, qui suivait ce sentiment ⁴.

— L'auteur remonte au commencement des faits évangéliques, I, 3, et il conduit son récit jusqu'à la fin, XXIV, 53, en le rattachant aux événements contemporains, III, 1, 2, et en suivant autant qu'il peut la chronologie, *ex ordine scribendo*, I, 3. C'est un soin que S. Matthieu avait négligé et dont l'importance commençait à se faire sentir. Déjà S. Marc avait essayé de rétablir cet ordre. S. Luc profite de son travail et cherche à le compléter. Il distribue tout autrement les faits rapportés par S. Matthieu, du chapitre VIII au chapitre XI. — Il s'efforce aussi de combler les lacunes de ses devanciers. Un tiers de ses récits, cinq miracles et douze paraboles lui appartiennent en propre ⁵. Il est le seul qui parle des soixante-douze disciples et de leur mission. C'est peut-être ce qui a fait dire à plusieurs auteurs, à S. Epiphane en particulier, qu'il en faisait partie, bien que S. Luc lui-même semble affirmer le contraire, I, 2, suivant S. Grégoire le Grand ⁶. — Pour le

¹ Act., I, 1. — ² Cf. Act., XXIII, 26; XXIV, 3; XXVI, 25. — ³ S. Justin. *Dialog.* 141 et *Epist. ad Diogn.*, 1. — ⁴ S. Amb., *In Luc.*, I. Cf. S. Franc. de Sales, *Préf. du traité de l'amour de Dieu*. — ⁵ Luc., I, II; VII, 11-18; X, 25-42; XI, 1-13; XII-XVI, 19; XVIII, 1-14; XIX, 3, 11-28; XXIII, 6-12; XXIV, 42, 50-53, etc. Il omet cependant plusieurs faits remarquables qu'on lit dans les deux premiers synoptiques, la chananéenne, la seconde multiplication des pains, la marche du Sauveur sur les eaux, la malédiction du figuier, etc. — ⁶ S. Greg., *Dial.*, lib. I, Prolog.